DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 39

CESSION DE 3 EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT- 96 RUE DE L'ORADOU À CLERMONT-FERRAND

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).

M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.

Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 39
CESSION DE 3 EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT- 96 RUE DE L'ORADOU À CLERMONT-FERRAND

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2241-1 relatif à la gestion des biens et des opérations immobilières,

Il ressort que la commune de Clermont-Ferrand est propriétaire de 4 emplacements de stationnement depuis 2007 situés 96 rue de l'Oradou, acquis par exercice du droit de préemption dans le cadre du projet d'aménagement de l'îlot Oradou/Lafayette. Le projet ayant motivé cette maîtrise foncière n'étant plus d'actualité, la commune n'a plus aucun intérêt à conserver ces biens.

C'est pourquoi, le Cabinet Bonnet, gestionnaire de cette copropriété cadastrée ER n°340, a été informé de la disponibilité de ces places de parking afin d'en faire part en priorité aux habitants de l'immeuble.

Trois des résidents nous ont notifié le souhait d'acquérir ces places de parking au prix de 5 000 € chacune, prix conforme à la valeur déterminée par le pôle d'évaluation domaniale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de céder à Madame [redacted] ou tous ses ayants droit, l'emplacement de stationnement n°3 – Lot n°44 de la copropriété cadastrée ER n°340 et située 96 rue l'Oradou à Clermont-Ferrand, au prix de 5 000 € ;

- de céder à Monsieur [redacted] ou tous ses ayants droit, l'emplacement de stationnement n°7 – Lot n°48 de la copropriété cadastrée ER n°340 et située 96 rue de l'Oradou à Clermont-Ferrand, au prix de 5 000 € ;

- de céder à Madame [redacted] ou tous ses ayants droit, l'emplacement de stationnement n°5 – Lot n°46 de la copropriété cadastrée ER n°340 et située 96 rue de l'Oradou à Clermont-Ferrand, au prix de 5 000 € ;

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant, à signer tous documents afférents à l'exécution de la présente délibération .

- de confier la rédaction de l'acte authentique à Me Frédéric Martin, notaire.

TOTAL VOTANTS :	55	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI



96 RUE DE L'ORADOU

PARCELLE ER 340

mardi 9 mai 2023

Plan issu des données du Pôle Géomatique et Topographie
Clermont Auvergne Métropole - Direction des Usages Numériques

© IGN/AD ORANGE/AD DGFIP/AD les contributeurs OpenStreetMap